



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CHU

Question écrite n° 18622

## Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les problèmes rencontrés par les patients et les agents de réanimation du centre hospitalier universitaire d'Amiens. Sollicité par les agents de réanimation chirurgicale et de réanimation polyvalente en grève, il constate qu'après une intervention auprès de la direction générale du centre hospitalier universitaire, qui n'a apporté aucune solution aux revendications posées, et une seconde auprès de l'agence régionale de l'hospitalisation de Picardie dont les propositions se sont limitées à la mise en place d'un audit, Il tient à lui exposer les conséquences engendrées par les restrictions budgétaires hospitalières et en particulier le plan hôpital 2007 avec la tarification à l'acte et la nouvelle gouvernance. Ces conséquences sont de deux ordres. Pour les patients en terme de baisse de la qualité et de la sécurité des soins ; pour les agents hospitaliers en terme de détérioration des conditions de travail engendrant une grande souffrance au travail et provoquant des injustices liées à des procédés de management autoritaire, ce qu'il a pu constater en participant au conseil d'administration du CHU et en rencontrant le personnel. Il considère cependant que le service public hospitalier se doit d'être au service de toute la population et de lui assurer sécurité et qualité. Le CHU en tant qu'employeur se doit de préserver la santé de ses agents, de les respecter et ainsi de remplir son rôle social. Ce n'est plus le cas aujourd'hui à cause des orientations de la politique gouvernementale de santé mises en place. Il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement afin de remettre à plat ces orientations néfastes pour l'accès à un réel droit à la santé pour tous et d'améliorer la situation du personnel.

## Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18622

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2008, page 2020

**Question retirée le :** 24 mai 2011 (Fin de mandat)